



2016

## CHARTRE d'ENGAGEMENT de BENEVOLAT

Cent pour Sang la Vie est une association Loi 1901 à but non lucratif domicilié à Paris et créée en 1999. Ses principaux objectifs sont au nombre de quatre :

1. Soutenir les patients et leurs familles confrontés à la Leucémie,
2. Participer au financement de la Recherche Médicale,
3. Favoriser les dons biologiques : sang, plaquettes, (CSH) Cellules Souches Hématopoïétiques périphériques ou de moelle osseuse ou de sang placentaire,
4. Informer et sensibiliser le plus grand nombre.

Les Valeurs qui animent Cent pour Sang la Vie sont :

- la Solidarité,
- la Combativité,
- l'Amour de la Vie,
- l'Optimisme,
- la Persévérance,
- la Confiance,
- et la volonté de porter Ensemble nos actions.

La notion de valeur est importante car elle pose un cadre au combat pour une Cause au-delà des individualités, des difficultés et des contextes relativistes du moment entraînant les hommes et les femmes qui participent de cette action vers un objectif supérieur.

Les Principaux engagement attendus du bénévole à Cent pour Sang la Vie sont :

- Offrir son temps gratuitement selon ses disponibilités et en accord mutuel avec le responsable avec lequel il travaille après concertation des disponibilités respectives.
- Respecter les opinions politiques, philosophiques et religieuses des personnes qu'il côtoie.
- Témoigner par son comportement, sa tenue, son attitude générale et sa courtoisie de son adhésion aux valeurs de Cent pour Sang la Vie.
- Garder confidentielle toute information dont il aura connaissance dans le cadre de ses missions.
- Accepter de recevoir, le cas échéant, la formation nécessaire à l'accomplissement de sa mission.
- Ne tirer aucun avantage matériel de sa qualité de bénévole.
- Respecter les consignes de sécurité inhérentes à la circulation dans les espaces publics ( se tenir à distance des carrefours, ne pas courir sur les trottoirs, respecter toute la signalisation...)
- Avoir une tenue et un comportement civiles correctes.

Je soussigné ( Prénom, Nom) :

Demeurant :

Né(e) le : à :

Et bénévole participant à un ou plusieurs événements/actions organisés par Cent pour Sang la Vie (dont les Journées Nationales contre la Leucémie : JNcL ) :

- Reconnaît avoir été informé sur les attendus de ma participation et sur mon rôle,
- Certifie sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet de condamnations pénales ou judiciaires,
- Autorise à titre gracieux l'association Cent pour Sang la Vie qui lutte contre la leucémie à utiliser et à reproduire par tous moyens (notamment par impression, procédé analogue...) et sur tous supports (notamment sur papier, supports magnétiques et numériques, sites internet...) les images ( photographies, films, mini-films.. ) pris lors de ces journées et où je pourrais figurer et renonce ainsi à l'ensemble de mes droits patrimoniaux attachés à ces images pour la durée de la protection desdits droits.

En tant que quêteur, je m'engage sur l'honneur à :

- Vérifier que le tronc que le m'on remet est en bon état apparent, scellé par un collier plastique,
- Restituer à la fin de mon créneau horaire le ou les troncs qui m'ont été remis uniquement à un membre organisateur auquel je demanderai de visualiser la carte d'autorisation dûment signée du Préfet pour le créneau dont je dépends en fin de journée,
- Signaler tout dysfonctionnement dans la quête immédiatement aux organisateurs,
- Me comporter avec un parfait civisme,
- J'ai bien noté que toute tentative d'effraction des troncs, recèle ou dissimulation est passible de poursuites devants les tribunaux compétents.

Fait à , le 2016

Lu et approuvé, Signature :